

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

50100 Cherbourg-en-
Cotentin

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTEE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



**RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION
MARINE, TSUNAMI)**

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

4 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



NUCLÉAIRE

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Cherbourg-en-cotentin

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRN-Multi - Région de Cherbourg

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-Multi - Région de Cherbourg a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 21/12/2012

Date d'approbation : 30/12/2019

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Mouvements de terrain
- Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : CHERBOURG-OCTEVILLE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 50DREAL20140001



AZI : Atlas des zones inondables

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Cherbourg-en-cotentin



DDRM : **DDRM50**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

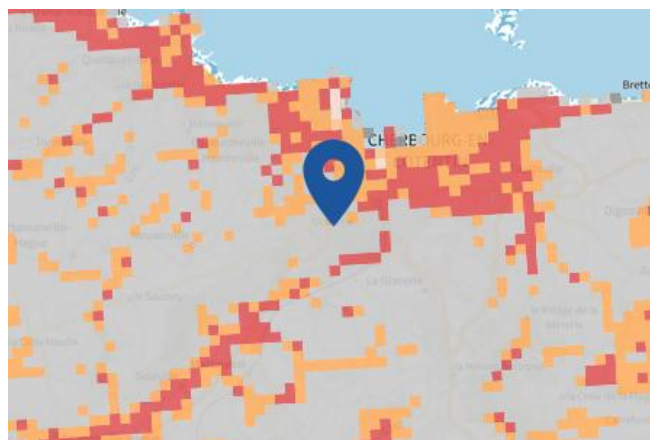
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1100825A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/12/2010	13/01/2011
INTE0500890A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/06/2005	30/12/2005
INTE0500890A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/06/2005	30/12/2005
INTE0200011A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/08/2001	09/02/2002
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800288A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/01/1998	29/07/1998
INTE9500103A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	24/02/1995
INTE9500219A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	07/05/1995
NOR19850314	Mouvement de Terrain	22/11/1984	29/03/1985

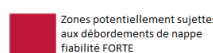
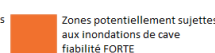
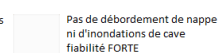
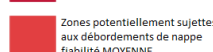
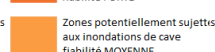
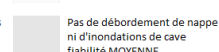
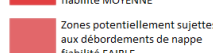
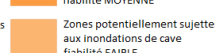
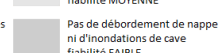
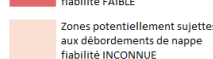
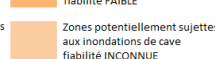
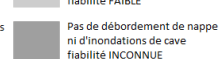
Risque de remontées de nappe sur Cherbourg-en-cotentin

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risques côtiers sur Cherbourg-en-cotentin

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRN-Multi - Région de Cherbourg

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Risques côtiers (submersion marine, tsunami) nommé PPRN-Multi - Région de Cherbourg a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 21/12/2012

Date d'approbation : 30/12/2019

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par submersion marine

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Mouvements de terrain

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : CHERBOURG-OCTEVILLE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 50DREAL20140001

Risques côtiers sur Cherbourg-en-cotentin



DDRM : **DDRM50**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

1 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

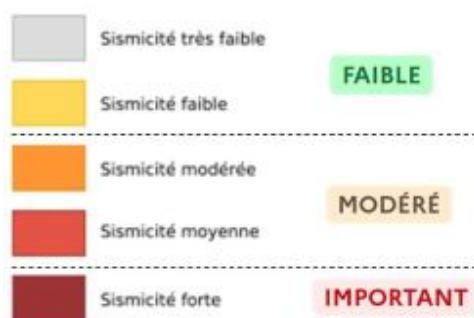
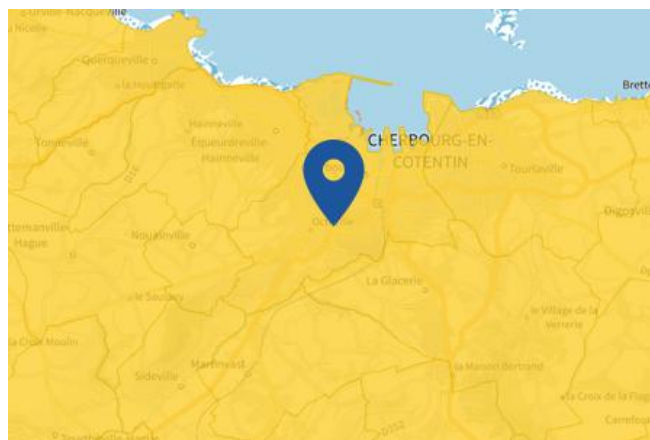
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0814198A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	10/03/2008	14/06/2008

Risque de séisme sur Cherbourg-en-cotentin

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Cherbourg-en-cotentin

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

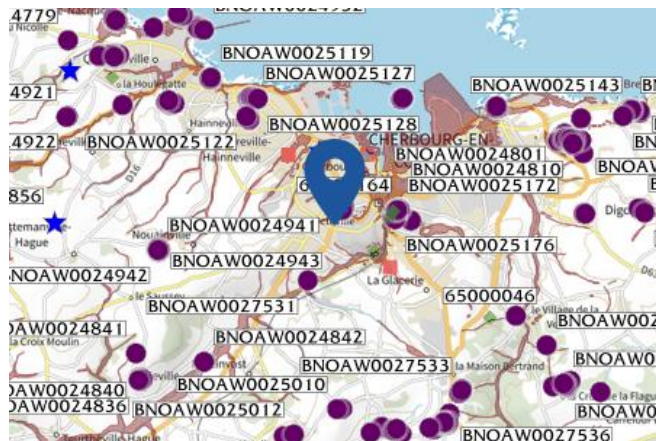
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



PPRN : PPRN-Multi - Région de Cherbourg

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRN-Multi - Région de Cherbourg a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 21/12/2012

Date d'approbation : 30/12/2019

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

- Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM50

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

Risque de mouvements de terrain sur Cherbourg-en-cotentin

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19850314	Mouvement de Terrain	22/11/1984	29/03/1985

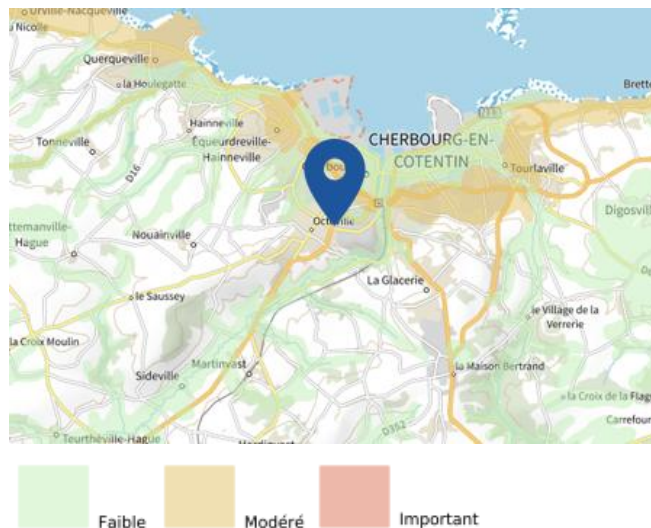
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Cherbourg-en-cotentin

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



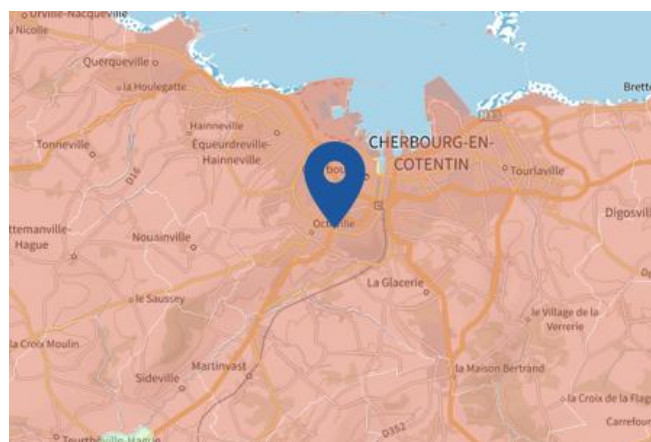
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Cherbourg-en-cotentin

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Cherbourg-en-cotentin

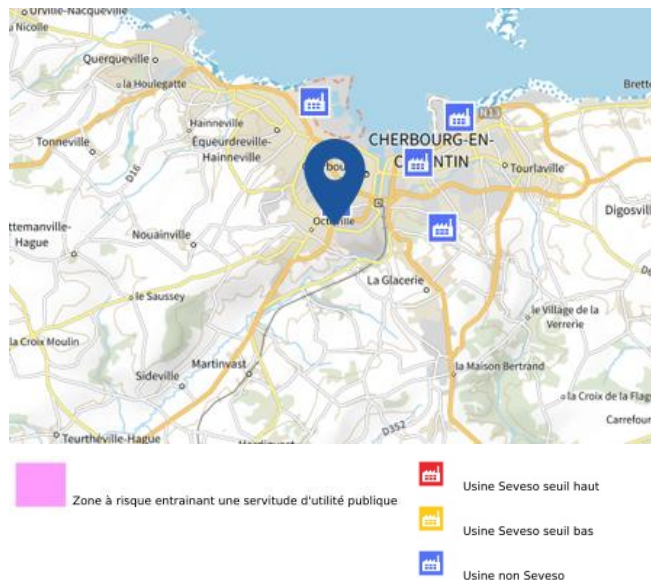
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

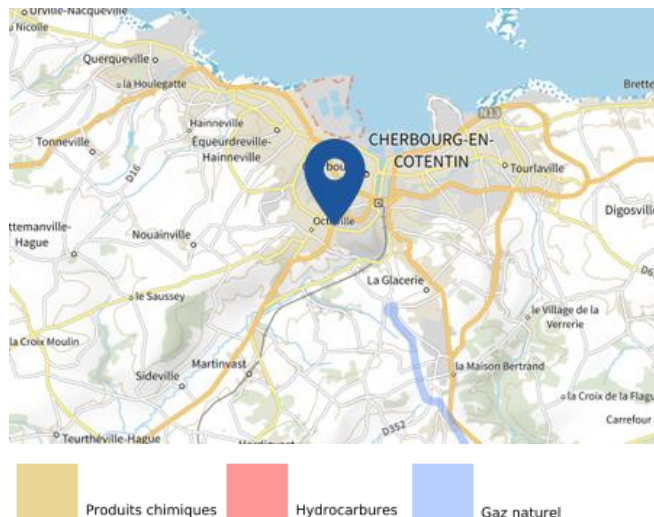
5 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
HYDROCHEM SAS	Non Seveso
CONSTRUCTIONS MECANIQUES DE NORMANDIE	Non Seveso
TOFFOLUTTI	Non Seveso
NAVAL GROUP	Non Seveso
LM WIND POWER BLADES FRANCE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Cherbourg-en-cotentin

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

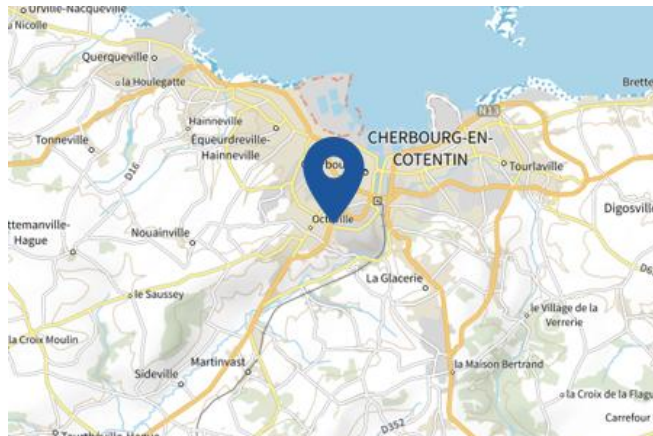
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque d'accident nucléaire à proximité sur Cherbourg-en-cotentin

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iode
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iode
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iode
-  Autres activités industrielles

Informations détaillées :



Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site [santé.fr](https://www.santefr.fr).



DDRM : **DDRM50**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Nucléaire](#)

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité
3 installation(s) nucléaire(s) à proximité

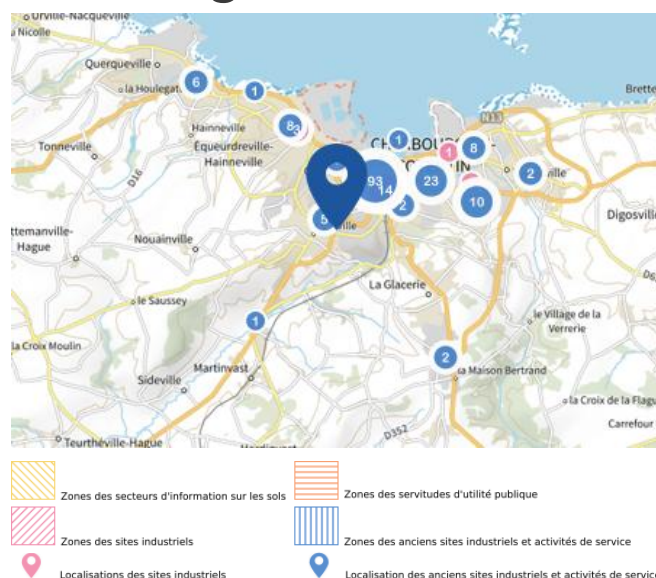
Risque d'accident nucléaire à proximité sur Cherbourg-en-cotentin

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Autre installation nucléaire	CHERBOURG-EN-COTENTIN		Oui
Centrale nucléaire de Flamanville	FLAMANVILLE	EDF	Oui
Centrale nucléaire EPR de Flamanville	FLAMANVILLE	EDF	Oui

Risque de pollution des sols sur Cherbourg-en-cotentin

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

6 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
65000027	Glissement	
65000028	Effondrement / Affaissement	
65000029	Chute de blocs / Eboulement	Montagne du Roule
65000164	Effondrement / Affaissement	Quartier St-Sauveur
65000200	Chute de blocs / Eboulement	Le Fort du Roule
65000300	Chute de blocs / Eboulement	La Roche qui Pend

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

16 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BNOAA0003849	ouvrage militaire	Ancien PC allemand souterrain
BNOAA0003850	ouvrage militaire	Au niveau du promontoire du Roule
BNOAW0025169	ouvrage militaire	Indice 1
BNOAW0025170	ouvrage militaire	Indice 2
BNOAW0025172	ouvrage militaire	Indice 3
BNOAW0025173	ouvrage militaire	Indice 4
BNOAW0025174	ouvrage militaire	Indice 5
BNOAW0025176	ouvrage militaire	Indice 6
BNOAW0025177	ouvrage militaire	Indice 7
BNOAW0025179	ouvrage militaire	Indice 8
BNOAW0025180	ouvrage civil	Indice 9
BNOAW0027531	ouvrage militaire	Magasin souterrain du Pont Cosnard
BNOAW0039594	ouvrage militaire	Parc à gazoil des Couplets
BNOAW0039595	ouvrage militaire	Abri allemand de Querqueville - Déchetterie
BNOAW0039596	ouvrage militaire	Tranchée-abri rue de la Polle
BNOAW0039597	ouvrage militaire	Aqueduc souterrain de la Divette

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

18 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000701201	Ancienne station-service TOTAL Relais du Cotentin	Clôturée
SSP000979001	KEOLIS - Dépôt de bus	En cours
SSP001096801	Etablissements SIMON - Cessation d'activité pour transfert sur un autre site	Clôturée
SSP001256501	Site SNCF	Clôturée
SSP000701201	Ancienne station-service TOTAL Relais du Cotentin	Clôturée
SSP000715301	collège Jean-Baptiste Charcot	Clôturée
SSP000715201	Groupe scolaire privé Thomas HELYE - centre la bucaille	Clôturée
SSP000714901	Lycée professionnel privé Ingénieur Cachin	Clôturée
SSP50279801	GARAGES DU COTENTIN SA	Clôturée
SSP001256502	Cessation d'activité du dépôt de liquides inflammables	Clôturée
SSP410080301	TOTAL MARKETING SERVICES	En cours
SSP000701101	Truffert Lepesant	Clôturée
SSP000912601	Ancienne usine à gaz - Octeville	Clôturée
SSP000912701	ancienne usine à gaz	Clôturée
SSP000714401	Collège Raymond Le Corre	Clôturée
SSP000714901	Lycée professionnel privé Ingénieur Cachin	Clôturée
SSP000715201	Groupe scolaire privé Thomas HELYE - centre la bucaille	Clôturée
SSP409980401	OLLITRAULT PIERRE	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

157 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4100803	TOTAL MARKETING SERVICES	En arrêt	
SSP4099804	OLLITRAULT PIERRE	En arrêt	
SSP3795245		En arrêt	
SSP3795244	Station service	En arrêt	
SSP3795243	Mobil	En arrêt	
SSP3795242	les Entrepôts de l'Ermitage	En arrêt	
SSP3795241		En arrêt	
SSP3794912		Indéterminé	
SSP3794911		En arrêt	
SSP3794910		En arrêt	
SSP3794909		En arrêt	
SSP3794908		En arrêt	
SSP3794907		En arrêt	
SSP3794906		Indéterminé	
SSP3794905		Indéterminé	
SSP3794904		Indéterminé	
SSP3794903		En arrêt	
SSP3794902		En arrêt	
SSP3794901		Indéterminé	
SSP3794900	Imprimerie anglo-Normande	En arrêt	
SSP3794899		Indéterminé	
SSP3794898		Indéterminé	
SSP3794897		Indéterminé	
SSP3794896		En arrêt	
SSP3794895		Indéterminé	
SSP3794894		En arrêt	
SSP3794893		Indéterminé	
SSP3794892		En arrêt	
SSP3794891		Indéterminé	
SSP3794890		Indéterminé	
SSP3794889		Indéterminé	
SSP3794888		En arrêt	
SSP3794887		En arrêt	
SSP3794886		Indéterminé	
SSP3794885		En arrêt	
SSP3794884		Indéterminé	
SSP3794883		En arrêt	
SSP3794882		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3794881		En arrêt	
SSP3794880		En arrêt	
SSP3794879		En arrêt	
SSP3794878		Indéterminé	
SSP3794877		Indéterminé	
SSP3794876		Indéterminé	
SSP3794875		En arrêt	
SSP3794874		Indéterminé	
SSP3794873		Indéterminé	
SSP3794872		Indéterminé	
SSP3794871		Indéterminé	
SSP3794870		Indéterminé	
SSP3794869		En arrêt	
SSP3794868		Indéterminé	
SSP3794867		En arrêt	
SSP3794866		Indéterminé	
SSP3794865		En arrêt	
SSP3794864		En arrêt	
SSP3794863		Indéterminé	
SSP3794862		Indéterminé	
SSP3794861		En arrêt	
SSP3794860		Indéterminé	
SSP3794859		En arrêt	
SSP3794858		Indéterminé	
SSP3794857		En arrêt	
SSP3794856		En arrêt	
SSP3794855		En arrêt	
SSP3794854		Indéterminé	
SSP3794853		En arrêt	
SSP3794852		Indéterminé	
SSP3794851		En arrêt	
SSP3794850		Indéterminé	
SSP3794849		En arrêt	
SSP3794848		En arrêt	
SSP3794847		Indéterminé	
SSP3794846		Indéterminé	
SSP3794845		En arrêt	
SSP3794844		En arrêt	
SSP3794843		En arrêt	
SSP3794842		En arrêt	
SSP3794841		En arrêt	
SSP3794840		Indéterminé	
SSP3794839		Indéterminé	
SSP3794838	EDF GDF, Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3794837		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3794836		Indéterminé	
SSP3794835		En arrêt	
SSP3794834		En arrêt	
SSP3794833		En arrêt	
SSP3794832		En arrêt	
SSP3794831		En arrêt	
SSP3794830		En arrêt	
SSP3794829		Indéterminé	
SSP3794828		En arrêt	
SSP3794827		Indéterminé	
SSP3794826		En arrêt	
SSP3794825		En arrêt	
SSP3794824		Indéterminé	
SSP3794823		Indéterminé	
SSP3794822		Indéterminé	
SSP3794821		Indéterminé	
SSP3794820		En arrêt	
SSP3794819		Indéterminé	
SSP3794818		En arrêt	
SSP3794817		En arrêt	
SSP3794816		Indéterminé	
SSP3794815		Indéterminé	
SSP3794814		En arrêt	
SSP3794813		En arrêt	
SSP3794812		En arrêt	
SSP3794811		En arrêt	
SSP3794810		En arrêt	
SSP3794809		En arrêt	
SSP3794808		Indéterminé	
SSP3794807		Indéterminé	
SSP3794806		En arrêt	
SSP3794805		Indéterminé	
SSP3794804		En arrêt	
SSP3794803		Indéterminé	
SSP3794802		En arrêt	
SSP3794801		En arrêt	
SSP3794800		En arrêt	
SSP3794799		Indéterminé	
SSP3794798		En arrêt	
SSP3794797		En arrêt	
SSP3794796		Indéterminé	
SSP3794795		Indéterminé	
SSP3794794		En arrêt	
SSP3794793		Indéterminé	
SSP3794792		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3794791		En arrêt	
SSP3794790		Indéterminé	
SSP3794789		Indéterminé	
SSP3794788		Indéterminé	
SSP3794787		Indéterminé	
SSP3794786		En arrêt	
SSP3794785		Indéterminé	
SSP3794784		Indéterminé	
SSP3794783		Indéterminé	
SSP3794782		Indéterminé	
SSP3794781		En arrêt	
SSP3794780		En arrêt	
SSP3794779		En arrêt	
SSP3794778		En arrêt	
SSP3794777		En arrêt	
SSP3794776		En arrêt	
SSP3794775		Indéterminé	
SSP3794774		Indéterminé	
SSP3794773		Indéterminé	
SSP3794772		Indéterminé	
SSP3794771		Indéterminé	
SSP3794770		En arrêt	
SSP3794769		Indéterminé	
SSP3794768		Indéterminé	
SSP3794767		Indéterminé	
SSP3794766		Indéterminé	
SSP3794765		En arrêt	
SSP503668	THOMPSON RECYCLAGE SARL	En arrêt	
SSP502798	GARAGES DU COTENTIN SA	En activité	Vente et réparation de véhicules automobiles



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode** dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels

En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **S'IL PLEUT**, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **PRENEZ DE L'IODE**, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet



Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles
pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr